

Ce qu'on y trouve :



**Des légumes bio très variés et gouteux** en 36 distributions d'avril à mars

**Des oeufs bio** tous les 15 jours

**Des fromages en conversion bio de brebis et de vaches** d'avril à septembre tous les 15 jours



**Des fromages fermiers de chèvres et du lait** d'avril à décembre tous les 15 jours

Et ponctuellement des distributions de **miel artisanal**, de **viande d'agneau bio** et de **raisins et autres fruits bio**

**NOUS N'ATTENDONS PLUS QUE VOUS !**

**En 2015 : du pain bio**

IPNS

ne pas jeter sur la voie publique

Les producteurs actuels

**Le Chemin de la Chèvre**  
„Le Montceau“  
71800 Prizy

Fromages et lait de chèvres fermiers  
03 85 70 67 80 / 06 13 93 71 28  
[marierebuffat@orange.fr](mailto:marierebuffat@orange.fr)

**EARL L'Oeuf ou la Poule ?**  
„Neully“  
71390 Cersot  
Oeufs bio  
09 51 91 38 38 / 06 83 54 39 78  
[morgane.glj@gmail.com](mailto:morgane.glj@gmail.com)

**Ferme de la Cure**  
03130 Luneau  
Fromages en conversion bio de vaches et de brebis  
04 70 97 85 41  
[fermedelacure@gmail.com](mailto:fermedelacure@gmail.com)

**Ferme de l'Echeneau**  
Rue des Peigneux  
71600 Saint Yan  
Légumes et aromatiques bio de saison  
09 83 88 97 72 / 06 14 83 96 44  
[lecheneaubio@gmail.com](mailto:lecheneaubio@gmail.com)

**Contact AMAPP**

**AMAPP Les Paniers Bio de l'Echeneau**  
en Mairie 71600 Saint-Yan

**Madame Marie-Jeanne LAPLANCHE**  
Présidente 03 85 81 38 27  
[amappbiostyan@gmail.com](mailto:amappbiostyan@gmail.com)

Distribution des produits à St Yan  
salle de l'ancienne cantine (derrière la mairie) l'hiver  
Sous le préau de la bibliothèque l'été  
les lundi et jeudi de 18h00 à 19h30



**Les Paniers Bio de l'Echeneau**  
[amappbiostyan@gmail.com](mailto:amappbiostyan@gmail.com)

**Qu'est-ce qu'une AMAP ?**

Un partenariat solidaire pour soutenir des paysans bio près de chez vous : une alliance producteurs/consommateurs



Aider les paysans à s'installer et produire en BIO  
Des produits frais, de saison, sans pesticides du producteur au consommateur  
Un commerce équitable

**A**ssociation pour le  
**M**aintien d'une  
**A**griculture  
**P**aysanne de  
**P**roximité

Maj : juin 2014

## Un engagement réciproque

La fourniture des produits repose sur un contrat



### Le producteur s'engage à :

- Produire des aliments de qualité et diversifiés
- Être transparent sur ses pratiques agricoles
- Communiquer sur son travail, accueillir les amapiens sur sa ferme



### Le consom'acteur s'engage à :

- Payer à l'avance (abonnement)
- Être solidaire en cas d'aléas dans la production
- Participer aux permanences des distributions

Retrouvez-nous sur <http://www.reseau-amap.org/>

Et <http://amapp-st-yan.blogspot.fr/>

## Un système qui repose sur des consommateurs actifs

- Participer à l'accueil de la distribution en tenant des permanences
- Trouver des remplaçants pour prendre les produits en cas d'absence
- Donner des coups de mains éventuels dans les fermes



### Avantages pour la société:

- Une agriculture moins polluante, peu de transport, vers le zéro emballage
- Maintien d'une économie locale, création d'emploi
- Maintien d'un paysage diversifié, de la biodiversité
- Un lieu d'information, de débats, de découvertes

## Un partenariat gagnant - gagnant

### Avantages pour le consom'acteur :

- Un accès à des produits locaux de qualité à un prix équitable
- Un lien avec les paysans, une convivialité avec les autres amapiens
- Une sensibilisation aux saisons et à l'environnement



### Avantages pour le producteur :

- Une garantie de vendre ses produits à un juste prix
- Un lien direct avec les consommateurs
- Moins de gaspillages de production